



Comité Départemental Manche de Tir à l'Arc

- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL TIR FITA

- Préambule

Le Comité Départemental de la Manche organise tous les ans des championnats individuels pour le tir FITA selon la même réglementation sportive que pour les championnats de France. Le mode de sélection est particulier à la Manche.

- Calendrier des championnats

- Les championnats Départementaux de Tir FITA ont lieu chaque année dans un club de la Manche (voir le calendrier des compétitions départementaux).

- Préinscriptions

- Tout archer désirant participer aux championnats départementaux doit se préinscrire dès la parution du formulaire auprès du club organisateur et avant la date limite.

- Pour pouvoir se préinscrire et être sélectionnable, il faut remplir plusieurs conditions :

- Etre licencié dans un club manchois,

- Envoyer un bulletin de préinscription accompagné du règlement au club organisateur , au plus tard 1 semaine avant la compétition.

- Les droits d'engagement sont fixés chaque année par le Club organisateur.

- Quotas

- Il n'y a pas de quotas pour cette compétition.

- Les archers préinscrits et sélectionnables sont retenus dans l'ordre d'arrivée de leur préinscription et dans la limite des places disponibles.

- Catégories et classements

- Les catégories suivantes sont concernées (Hommes et Femmes) :
Poussins à Super-Vétérans en arc classique - Classement par catégorie

Cadets à Super-Vétérans en arc à poulies - Classement par catégorie

- Distances de tir et blasons

Catégorie	Arme	Distance	Blason	Arme	Distance	Blason
Poussin	CL	20m	Ø 80			
Benjamin	CL	30m	Ø 80			
Minime	CL	40m	Ø 80			
Cadet	CL	60m	Ø 122	CO	50m	Ø 80 6zones
Autres	CL	70m	Ø 122			

- Tenue - Comportement

- Chaque archer doit obligatoirement porter une tenue blanche ou une tenue de club et des chaussures fermées.

- Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.

- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.

- Déroulement des compétitions

- Tir de qualification pour toutes les catégories selon le tableau des distances et des blasons ci-dessus.

- Ce tir de qualification est sélectif pour le Championnat de France de Tir FITA. - 2 x 6 volées de 6 flèches, rythme A-B-C, 4 mn par volée.

- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fait par le nombre de 10 puis de 10+

- Récompenses

- La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après le concours.

- Les 3 premiers archers de chaque catégorie reçoivent une médaille du Comité Départemental et le premier de chaque catégorie est déclaré Champion de la Manche.
 - Les médailles départementales seront remises aux récipiendaires présents et en tenue blanche ou tenue de club lors de la cérémonie des podiums. Les absents gardent leur titre mais n'auront pas leur médaille qui ne sera remise en aucun cas à une tierce personne.
- Date d'application
 - Le présent règlement est applicable à partir du **1er avril 2018**

Additif au règlement du Championnat Départemental FITA

Epreuve de Double mixte

- Préambule
- L'épreuve de double mixte existe depuis 2011 dans certaines compétitions internationales et sera au programme des Jeux Olympiques à partir de 2020 à Tokyo. Le Comité Départemental introduit cette épreuve au championnat départemental FITA dès 2018.
- Objectifs
- Proposer une compétition par équipes avec duels aux archers pratiquant le tir FITA. La compétition mixte par équipe met aux prises des paires d'athlètes composées d'un homme et d'une femme et avec la même arme, dans des duels de phase finale après le tir de qualification. La mixité de club est autorisée
- Déroulement des épreuves de double mixte
- Inscription des équipes de double mixte au passage au greffe.
 - Tir de qualification individuel suivi de duels à élimination directe par équipes. Les équipes de double mixte comprennent deux archers, un de chaque sexe, avec les plus hauts scores des qualifications pour établir le classement. Réservé aux catégories classées en scratch. Distances de tir 70 m pour les classiques et 50 m pour les poulies. Selon le nombre d'équipes potentielles, les phases finales comprennent 4 ou plusieurs équipes.

- Le classement des équipes prend en compte le score de ses 2 archers pour la totalité des duels.
- Chaque match se déroulera au meilleur des 4 sets de 4 flèches pour les arcs classiques en 80 secondes, 2 flèches par archer et au total des points de 4 volées de 4 flèches en 80 secondes pour les arcs à poulies, 2 flèches par archer.
- Les matches de double mixte se dérouleront après les tirs de qualifications
 - Date d'application :
- Le présent règlement est applicable à partir du **1 avril 2018**